

**Arrêt de la Cour (deuxième chambre) du 14 février 2019 (demande de décision préjudicielle du Labour Court, Ireland — Irlande) — Tomás Horgan, Claire Keegan/Minister for Education & Skills, Minister for Finance, The Minister for Public Expenditure & Reform, Ireland, Attorney General**

(Affaire C-154/18) <sup>(1)</sup>

*(Renvoi préjudiciel — Égalité de traitement en matière d'emploi et de travail — Directive 2000/78/CE — Article 2, paragraphe 2, sous b) — Discrimination indirecte fondée sur l'âge — Enseignants nouvellement recrutés — Date de recrutement — Grille de salaire et classement dans les échelons lors du recrutement moins favorables que ceux applicables aux enseignants déjà en fonction)*

(2019/C 131/16)

Langue de procédure: l'anglais

**Juridiction de renvoi**

Labour Court, Ireland

**Parties dans la procédure au principal**

Parties requérantes: Tomás Horgan, Claire Keegan

Parties défenderesses: Minister for Education & Skills, Minister for Finance, The Minister for Public Expenditure & Reform, Ireland, Attorney General

**Dispositif**

L'article 2, paragraphe 2, sous b), de la directive 2000/78/CE du Conseil, du 27 novembre 2000, portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail, doit être interprété en ce sens qu'une mesure telle que celle en cause au principal qui, à partir d'une date déterminée, prévoit l'application lors du recrutement de nouveaux enseignants d'une grille de salaire et d'un classement dans les échelons moins favorables que ceux qui étaient appliqués, en vertu des règles antérieures à cette mesure, aux enseignants recrutés avant cette date ne constitue pas une discrimination indirecte fondée sur l'âge, au sens de cette disposition.

---

<sup>(1)</sup> JO C 166 du 14.05.2018

**Arrêt de la Cour (dixième chambre) du 13 février 2019 (demande de décision préjudicielle de l'Arbeidsrechtbank Gent — Belgique) — Ronny Rohart/Federale Pensioendienst**

(Affaire C-179/18) <sup>(1)</sup>

*(Renvoi préjudiciel — Sécurité sociale — Droits à pension en vertu du régime national de pension des travailleurs salariés — Refus de prendre en compte la période du service militaire obligatoire accompli par un fonctionnaire de l'Union européenne après son entrée en fonction — Principe de coopération loyale)*

(2019/C 131/17)

Langue de procédure: le néerlandais

**Juridiction de renvoi**

Arbeidsrechtbank Gent